

Préparation aux concours d'aide-soignant(e) auxiliaire de puériculture

Parcours Entrée dans l'Emploi (94)



Dates :
Du 09/09/2024 au 20/12/2024

Rythme : en centre

Effectif : 15 apprenants par session

Nombre d'heures : 315h en centre et 105h en entreprise

Inscription : envoyez votre CV à recrutement@ressourcesformation.fr

Lieu : 16 avenue Jean Jaurès Tour Orix 94600 Choisy-le-Roi

Référent handicap :
contact@ressourcesformation.fr



PRÉREQUIS - PUBLIC - OBJECTIFS

Pré requis

- Niveau 3 minimum (CAP, BEP)
- Inscription obligatoire à France Travail
- Avoir le niveau A1.1 en français à l'écrit et à l'oral
- Avoir un projet professionnel validé

Public

Demandeur d'emploi

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les savoirs nécessaires pour réussir son admission en école d'aide-soignant(e) et/ou d'auxiliaire de puériculture.



PROGRAMME

- Remise à niveau contextualisée en situation professionnelle
- Français contextualisé en situation professionnelle
- Mathématiques appliquées et raisonnement logique
- Biologie
- Entraînement aux tests et entretiens d'accès
- Tests psychotechniques
- Sensibilisation au développement durable
- Stage pratique en entreprise
- Technique de recherche de formation



PROCESSUS DE CERTIFICATION

Avant la formation : test d'admission et entretien individuel.

Pendant la formation : exercices, mises en situation, travaux pratiques.

Après la formation : évaluation de fin de formation et évaluation de la satisfaction client.



VALIDATION - DÉBOUCHÉS

Validation

Attestation de fin de formation

Débouchés

Accès à l'école d'aide soignant(e) ou d'auxiliaire de puériculture selon le projet professionnel individuel.

Poursuite d'études

- Ecole d'auxiliaire de puériculture
- Ecole d'aide soignant(e)



PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

Plateau technique, mises en situation, travaux pratiques, supports pédagogiques.

Formateur

Professionnel du secteur et formateur confirmé dans le secteur du service à la personne et de la petite enfance.



TARIF

Demandeurs d'emploi : formation conventionnée, gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

Salariés : 2520 € Net de Taxes

NOS CHIFFRES EN 2024

95 % de satisfaction

97 % de réussite